

Les Hayeffes, 24 janvier 2019

Concerne : Mobilisation des élèves dans le mouvement « **Youth for Climate** »

Madame, Monsieur, Chers Parents,

La Direction et la communauté scolaire du Collège des Hayeffes soutiennent l'engagement des élèves dans le mouvement Youth for Climate, qui mobilise un nombre croissant de jeunes, notamment dans les manifestations du jeudi matin dans les rues de Bruxelles.

L'engagement des élèves dans ce mouvement s'inscrit pleinement dans le projet d'Ecole pour Demain, développé aux Hayeffes depuis 2017, et qui fonde notre projet d'établissement. La mobilisation des jeunes est enthousiasmante et les enjeux sont cruciaux : l'école se doit d'accompagner les élèves dans leurs réflexions et leur engagement.

Le contexte inédit actuel nous amène à préciser les modalités d'application et de responsabilisation des élèves à l'occasion des manifestations de Bruxelles, appelées semble-t-il à se répéter.

1. **Les élèves de 5° et de 6°** volontaires se font les porte-voix de la communauté des Hayeffes.
2. **Les élèves de 5° et de 6°** volontaires rédigent et remettent avant 12h00 à leur éducateur/trice le mercredi un billet attestant qu'ils se rendront à la manifestation du jeudi. Ce billet est signé pour accord par les parents si l'élève est mineur. Dans ce cas, l'absence sera qualifiée d'autorisée par la Direction. Il ne faut donc pas recourir aux 12 billets d'absence préimprimés dans le journal de classe.
3. A charge des élèves volontaires de se relayer le cas échéant et de remettre leurs documents de cours en ordre : les cours et les évaluations se poursuivent normalement. Le retour des élèves au Collège pour la P3 (ou en cours de celle-ci) est attendu par les professeurs et la Direction.
4. Un groupe de réflexion, de parole et d'action s'est créé ce mardi 22 janvier et se réunira notamment ce vendredi 25 pendant le temps de midi. Nous réfléchissons avec les élèves à des actions à mener ensemble au Collège.
5. **Les élèves de la 1° à la 4°** souhaitant se rendre à une manifestation sont tenus de le faire moyennant accord motivé des parents, avec remise à l'éducatrice d'un (des 12) billets d'absence préimprimés dans le journal de classe. Ici aussi, cours et évaluations se poursuivent normalement.

Vous remerciant de votre bonne attention et de la confiance que vous témoignez au Collège, nous vous prions de croire en notre entier dévouement et vous adressons, Madame, Monsieur, Chers Parents, nos meilleures salutations.

Axelle Galand
Directrice adjointe

Thomas Jadin
Directeur